

## **I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**

Cette « longue » année a vu d'importants changements intervenir dans la vie de l'association, comme cela avait été d'ailleurs évoqué lors de la dernière AG.

En effet, afin de faciliter notre gestion et ainsi de mieux coller aux diverses demandes que nous effectuons, il a été décidé par le Conseil d'Administration la modification de l'exercice social afin qu'il corresponde à l'année civile. On vous demandera d'ailleurs de la valider dans l'AGE qui suivra.

Pour se faire, nous avons donc fait le choix de rajouter 1 trimestre à l'exercice en cours ce qui modifie la période à savoir du 1<sup>er</sup> Octobre 2012 au 31 Décembre 2013, et donnant ainsi une AG en février.

Ensuite, et comme vous pourrez le constater à la fin de cette matinée, nous avons intégré fin Novembre un nouveau local beaucoup plus agréable.

Plus accueillant pour y recevoir les familles mais aussi plus propice à certaines activités. En effet, certains projets mis en suspens dans l'attente de ce changement de coordonnées vont pouvoir être finalisés.

Il y a, au jour d'aujourd'hui, 50 enfants V.I.P. au sein de l'association soit 15 de plus en 1 an.

Beaucoup d'enfants ayant des troubles « Dys » sont venus grossir les rangs. En effet, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs familles dont l'enfant – voire les enfants - avait des difficultés scolaires, des troubles spécifiques dans les apprentissages, ou autres et qui se trouvaient démunies face à la suite à y donner...

Pour résumer cette période, qu'on va définir de transitoire au vu des changements qui y sont intervenus, celle-ci nous a permis d'agir à des niveaux très différents : actions envers certaines familles, proposition de rééducation, constatations de besoins en ce qui concerne l'aide au diagnostic et la nécessité de proposer un appui aux éducateurs que ce soit de l'éducation nationale, des centres sociaux ou autres...

Ce qui nous amène à vous dresser le bilan des actions menées pendant la période qui nous concerne...

## II – BILAN DES ACTIONS

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur cette exercice 2012-2013 :

### - 1ers ÉTATS RÉGIONAUX DE L'INCLUSION (27 Nov. 2012)

Ont donc eu lieu les 1<sup>er</sup> états régionaux de l'inclusion à Dijon à l'initiative de l'Association des Paralysés de France (APF), où était présent Mr Jean-Marie BARBIER, Président de cette association et décédé depuis.

Un état des lieux de la place des personnes en situation de handicap a été fait à cette occasion et je vous en rapporte quelques termes choisis :



*Concernant le comité de pilotage de la Nièvre, il a été présenté des travaux sur la santé et la compensation.*

*J'y mettrai juste un petit bémol : la représentation des enfants dans ces travaux.*

*En effet, pour exemple, parlant de l'AAH, aucune allocation destinée aux mineurs n'a été évoquée... Après en avoir discuté avec Mme PIERRET, directrice de l'APF de la Nièvre, il s'avère que peu ou pas de parents sont présents au sein de l'APF et que du coup personne n'est là pour faire entendre leurs voix, à eux et leurs enfants...*

*Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à la contacter...*

## **- TELETHON 2012 (7 & 8 Décembre 2012)**

Cette édition 2012 a été marquée par 2 évènements !

- la mise en place d'un repas le Vendredi soir à La Chaussade
- la plupart des actions ont eu lieu dans les grandes surfaces, à l'abri du mauvais temps, malheureusement régulier à cette date !

Nous, nous étions dans la galerie marchande d'Auchan, et vendions des objets Téléthon.

Nous avons fait 323 € et 3.901,82 € ont été récoltés en tout.

## **- COMMISSION DÉPARTEMENT. DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (moins de 6 ans) de la Nièvre et sa sous-commission concernant l'accueil des enfants atteints de handicap ou de maladie chronique**

La commission de la Nièvre s'est retrouvée le 20 Décembre 2012 afin de finaliser la préparation d'une journée départementale offerte aux professionnels de l'accueil du jeune enfant (établissements et assistantes maternelles) et ce gratuitement.

A cette occasion, était présente l'association « LA SOURIS VERTE » de Lyon qui avait été missionnée, d'une part, pour encadrer cette journée et, d'autre part, pour apporter ensuite une formation complémentaire de 2 jours (sur les 3 pays de la Nièvre).

Le 5 Février 2013 a donc eu lieu cette rencontre départementale où a été abordé :

- le cadre législatif et réglementaire de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en structures ordinaires
- le rôle et les missions de la MDPH auprès de l'enfant et de sa famille
- les acteurs du territoire ; quelles actions de partenariats possibles ?
- la coopération entre les différents acteurs : leviers et freins au partenariat, sous forme d'ateliers d'échanges et de pratique

Puis à Varennes-Vauzelles, à Château-Chinon et à Cosne-sur-Loire, ont eu lieu les 2 jours complémentaires traitant de façon plus concrète et intimiste l'accueil du jeune enfant au sein de structures ou chez des assistantes maternelles.

Ces 3 jours sont donc le résultat d'un travail régulier des différents partenaires intervenant au sein de cette sous-commission, action concrète visant à faciliter l'intégration de nos enfants au sein des structures traditionnelles d'accueil et de formation des assistantes maternelles sensibilisées.

Dans l'Yonne, une journée d'information sur le thème « Quand le handicap se révèle en cours d'accueil » a eu lieu à Auxerre à l'initiative de la CDAJE, le 12 Décembre 2013. Devaient y être abordées les interrogations des professionnels de l'accueil ordinaire lorsqu'ils sont interpellés par le développement atypique d'un enfant.

*Malheureusement, nous avons eu l'information trop tard pour pouvoir y être présents !*

## **- Portes-ouvertes au Karaté Do Bellevillois (20 Février 2013)**

Le Karaté Do Bellevillois qui avait à nouveau prévu d'ouvrir ses portes – pour un après-midi - à nos enfants différents a dû annuler, faute d'inscription.

## **- COURSE DES 6H (Début Mai)**

Il n'y a pas eu de 4<sup>ème</sup> édition et il semblerait que cette course, dont une partie des droits d'inscription nous était reversée, ne soit plus du tout au programme.

## **- FOIRE-EXPO DE COSNE S/ LOIRE (17 au 20 Mai 2013)**

Elle s'est déroulée cette année pendant le week-end de la Pentecôte qui fut très très arrosé.

Cette année, nous avons invité des associations ou thérapeutes à partager notre stand. C'est ainsi que nous avons eu le samedi, D.M.F. 58, représentés par Mr et Mme POULIN, le dimanche, Mme Francine FROMONT, graphologue, et le lundi, l'association HANDI EQUUS proposant de l'équithérapie.



Il avait été prévu d'offrir un petit sac à chaque enfant V.I.P. contenant : 1 porte-clefs et 1 stylo au nom de l'association, 3 stickers GCUM, 1 livret INFOS SANTÉ SECOURS ROUTIERS regroupant les principales informations des passagers de la voiture en cas d'urgence.

Le temps n'ayant pas été de la partie, nous n'avons pas vu grand monde. Le bilan est même négatif au vu des pertes que nous avons subies, de la documentation ayant été endommagée par la pluie.

Par contre, nous avons fait connaissance avec de nouvelles familles, principalement des enfants ayant des troubles Dys, ou en souffrance car démunies devant les difficultés non identifiées de leur enfant mais posant déjà problème dans leur scolarité...

Cette constatation nous a permis de mettre en évidence un besoin sur lequel nous travaillons actuellement...

Merci encore cette année au Comité des Fêtes de Cosne s/ Loire pour leur mise à disposition d'un stand ainsi qu'à Mr et Mme POULIN, Mme FROMONT et l'équipe de HANDI EQUUS pour avoir bien voulu passer la journée avec nous malgré les intempéries.

## **- RÉSEAU PLURADYS (31 Mai 2013)**

Une journée d'information et de formation a eu lieu le Vendredi 31 Mai 2013 à Nevers où nous avons pu, comme un certain nombre de professionnels du département, faire connaissance avec le réseau de santé Pluradys.

Il s'agit d'un réseau de santé, je cite, « travaillant sur la thématique des troubles des apprentissages et du développement, chez les enfants de moins de 18 ans, en Bourgogne ».

**RÉSEAU PLURADYS**

**PLURADYS**  
Une équipe pluridisciplinaire pour une personne singulière

**RESEAU DE SANTE**  
enfants et adolescents

**Troubles des Apprentissages**  
**Troubles du Développement**  
**Coordination Diagnostique**  
**Coordination du suivi**  
**Accompagnement**

**Troubles des Apprentissages :**

- Dyslexie
- Dysphasie
- Dyscalculie
- Dyspraxie
- Dysgraphie
- Dysorthographe
- TDAH (troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité)

**Troubles du développement :**

Toute pathologie affectant le développement mental, sensoriel ou physique d'un enfant par ex. dans le cadre de maladie génétique, les suites d'une grande prématurité ou dans les Troubles Envahissants du Développement (TED) – autisme, syndrome de Rett, syndrome d'Asperger...

PLURADYS  
13, rue de l'Est  
21000 DIJON

03 80 50 09 40  
contact@pluradys.org - www.pluradys.org

Région Bourgogne

ars

Ils ont organisé par exemple la 1<sup>ère</sup> journée des Dys dans la Nièvre, où nous étions, le samedi 12 Octobre 2013, avec des conférences, des ateliers de mise en situation et des stands d'information.

Pour les parents concernés, reprenez la date nationale de cette journée d'informations sur les troubles DYS : 10/10.



## **- COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS (C.C.A.P.H.)**

Elle s'est réunie le 4 Juillet 2013. A cette occasion a été validé le rapport annuel 2012-2013 précisant entre autre l'accessibilité des transports, de la voirie, des espaces publics, des établissements recevant du public... ainsi que le bilan des travaux effectués et ceux, à venir.

J'en profite pour rappeler qu'il existe sur la Commune de Cosne, pour des déplacements dans les limites de la commune, un service de taxi pour les personnes à mobilité réduite, justifiant d'un handicap permanent.

De même, si vous rencontrez des difficultés liés au handicap dans vos déplacements ou stationnements sur la Commune, faites-nous en part et nous ferons remonter l'information...

## - LOTO à Cours (8 Septembre 2013)

**LOTO à Cours-lès-Cosne**

Encore un grand merci cette année aux membres du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide, à la commune de Cours qui nous prête gracieusement la salle, ainsi qu'à tous les bénévoles et/ou adhérents qui ont donné un coup de main, faits des gâteaux etc, et plus particulièrement cette année à Marie-Jeanne MÉNARD qui nous a ramenée la grande majorité des lots !

**Bénéfices : 1.600 €  
dont 151 € de gâteaux  
et 66 € de sandwiches**

Dim. 8 Sept. 2013  
Salle des Fêtes de COURS

**LOTO**  
à partir de 14h00

**Dimanche 8 Septembre 2013**

*Nous rappelons aux familles que nous les sollicitons à cette occasion, et c'est la seule fois dans l'année, afin de faire des gâteaux ! C'est une rentrée d'argent non négligeable pour l'association et je trouve dommage qu'à chaque fois ce rôle soit rempli par des bénévoles...*

## - TÉLÉTHON 2013 (6 & 7 Décembre 2013)

Nous nous étions installés cette année encore dans la galerie d'Auchan de Cosne s/ Loire et avons proposé objets estampillés Téléthon, ainsi que du maquillage pour enfants.

5 bénévoles avaient été préalablement formées et ce fût là leur coup d'essai. Essai réussi, jugez vous-même !



Il a été récolté par la Ville de Cosne 6.363,97 € (dont 419,50 € par l'association).

## **- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Nous vous rappelons qu'un partenariat a été établi depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

Aucune demande cette année !

## **- DOCUMENTATION & INFORMATIONS**

### **DOCUMENTATION**

- Guide Néret 2013
- Droit des personnes handicapées 2013
- Handicap au quotidien – Scolarisation des enfants porteurs de handicap (cycles 1,2 et 3)
- S'adapter en classe à tous les élèves dys
- Association SPARADRAP :
  - Le petit frère de Lili est né mais il n'est pas à la maison
  - Je vais à l'hôpital
  - J'ai une maladie grave
- Déclic :
  - Guide : Sommeil difficile
  - Dossiers :
    - Troubles du comportement : comment l'aider à les surmonter ?
    - Transports : toutes les solutions pour des transports rapides et pris en charge ?
    - Les établissements sont-ils faits pour les plus petits ?
    - Troubles de la vue : ne passez pas à côté !
    - Toutes les méthodes pour rééduquer les troubles du geste
    - Et vous, votre vie de famille, elle est comment ?
    - Après 20 ans, où va-t-il vivre ?
- Les magazines Déclic et FAIRE FACE

# INFORMATIONS

Pour rappel, des séances de cinéma « ouvertes à tous » sont proposées par les associations ARGOS et CINÉ MA DIFFÉRENCE et ont lieu à Bourges 1 fois par mois au Cinéma Méga CGR pour 5,50 €.

Elles sont adaptées pour les personnes dont le handicap entraîne des troubles du comportement (lumière abaissée progressivement, son modéré, droit de bouger, d'exprimer ses émotions...).



L'Association APAMP de Moulins qui a créé depuis peu une agence à Nevers vous propose des prêts gratuits ou à moindre coût de matériel spécialisé.



## **- SUBVENTIONS & DONS**

- ⇒ Concernant les subventions, nous avons encore pu compter sur l'aide financière des Communes de Cosne-sur-Loire pour 600 € et de Thou (Loiret) pour 150 €.
- ⇒ Fidèles par leur soutien depuis maintenant plusieurs années, les Comités des Fêtes de Cours et de Villechaud nous ont également remis en fin d'année 2012 un don de respectivement de 150 € et 100 €.  
Et comme nous avons prolongé notre exercice 2012-2013 jusqu'au 31 Décembre 2013, ces dons nous ont été renouvelés fin 2013.
- ⇒ A signaler également le don, encore en 2013, d'une de nos primes d'assurances par notre assureur, le Cabinet DE VADDER, ce qui était pour la dernière fois puisque Monsieur DE VADDER a pris sa retraite depuis.
- ⇒ Remise, le 17 Décembre 2012, d'un chèque de 232,15 € par la mini-entreprise CONFIT-BRIC créée en 2011-2012 par des élèves motivés de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale du Lycée Professionnel Pierre-Gilles de Gennes. Il s'agissait pour eux de gérer une petite entreprise de la conception à la distribution. Ils ont souhaité que le bénéfice issu de cette expérience soit reversé à notre association et nous les en remercions à nouveau.



- ⇒ A l'occasion de son assemblée générale, l'Association ABRI qui regroupe des amis et anciens de l'Education Nationale nous a fait don d'un ensemble de livres, CD et objets dans le cadre de notre projet de conception d'une valisette pédagogique.
- ⇒ Des dons pour Marine nous ont encore été adressés cette année :
  - le lycée LEGTA de Challuy pour une somme de 255,16 €
  - les bénéfices du repas à St Loup remis par Mr ASSELIN, maire à l'occasion de la dernière AG pour 200 €

Nous remercions à nouveau tous ces gentils donateurs et communes subventionneuses, qui, par leur geste, nous montrent leur soutien.

## **- ACTIONS ENVERS NOS MEMBRES V.I.P.**

⇒ Marine, Marie-Laure et Benjamin ayant eu 18 ans en 2013, un chèque-cadeau de 50€ valable sur le site amazon.fr leur a été adressé pour fêter avec eux l'évènement.  
*A préciser que peu de date de naissance de nos enfants VIP ont été porté à notre connaissance et comme nous ne pouvons faire de geste qu'à cette condition... avis aux parents...*

⇒ Nous avons également participé, pour 2 enfants, à l'arrivée d'un compagnon à 4 pattes au sein de la famille, aidant à ramener un peu de joie au sein de l'une, et à un copain pour l'enfant, isolé par la différence, pour l'autre.

## **- DIVERS**

### **- Lancement d'une étude**

Nous avons parlé l'année dernière d'une étude à l'époque en cours de conception. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de la finaliser. Nous espérons toutefois pouvoir la mettre en place dans les mois qui viennent...

### **- Local**

Comme vous le savez sans doute déjà, nous avons intégré notre nouveau local fin Novembre 2013, n'hésitez pas à venir nous y rencontrer.

### **- Objets MOTS POUR MAUX D'ENFANTS**



Le détail des actions effectuées en 2012-2013 étant terminé, passons au bilan financier.

### III – RAPPORT FINANCIER

Les comptes sont à votre disposition pour consultation...

#### 1°) SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2013

##### Compte de résultat intermédiaire arrêté au 30 Septembre 2013

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
<b>ACHATS</b>	2 774,11 €	<b>VENTE &amp; ACTIVITÉS</b>	3 860,00 €
- Fournitures non stockables	- €	- Vente de produits finis	20,00 €
- Fourn. d'ent. et petit équipement	370,24 €	- Vente de marchandises	336,00 €
- Fournitures administratives	238,46 €	- Produits des activités annexes	3 504,00 €
- Autres fournitures	1 467,23 €	<b>(Loto)</b>	
- Achats de marchandises	698,18 €		
	<b>(imprimante)</b>		
	<b>(lots)</b>		
	<b>(objets pub.)</b>		
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>580,18 €</b>	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>750,00 €</b>
- Primes d'assurances	164,26 €	- Subventions reçues	750,00 €
- Documentation	400,92 €		
- Frais de colloques, séminaires, confér.	15,00 €		
<b>AUTRES SERV EXTERIEURS</b>	<b>1 243,48 €</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 204,81 €</b>
- Pub, publications, relations publiques	177,21 €	- Dons	347,50 €
- Foires et expositions	11,87 €	- Cotisations	1 170,00 €
- Déplacements, missions & réceptions	529,67 €	- Autre produits générosité	687,31 €
- Frais postaux et de télécommunicat°	489,53 €	<b>(50 membres)</b>	
- Services bancaires et assimilés	35,20 €	<b>(dont 455,16 € à l'intention de Marine et 232,15 € mini-entreprise LP G. DE GENNES)</b>	
	<b>(Déplac. Dijon)</b>		
	<b>(Tél : 388,34 €)</b>		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>24,56 €</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>100,76 €</b>
- Autres charges sociales	24,56 €	- Produits financiers	100,76 €
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>164,00 €</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>515,00 €</b>
- Charges diverses de gestion courante	164,00 €	- Manifestations diverses	515,00 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 782,31 €</b>	<b>(Recettes TÉLÉTHON)</b>	
- Charges exceptionnelles	970,16 €		
- Dons, libéralités	812,15 €		
	<b>(Gestes V.I.P.)</b>		
<b>RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES</b>	<b>159,69 €</b>	<b>RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES</b>	<b>159,69 €</b>
- Mise à disposition gratuite de biens	159,69 €	- Dons en nature	159,69 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 728,33 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7 590,26 €</b>
		<b>RÉSULTAT</b>	<b>861,93 €</b>

##### Bilan intermédiaire arrêté au 30 Septembre 2013

Bilan			
ACTIF		PASSIF	
<b>Créances</b>		<b>Capitaux</b>	
<b>Debiteurs divers et créditeurs divers</b>	<b>0.00€</b>	<b>Eléments en instance d'affectation</b>	<b>8340.62€</b>
Produits à recevoir	0.00€	Report à nouveau (solde créditeur)	10091.06€
<b>TOTAL</b>	<b>0.00€</b>	Report à nouveau (solde débiteur)	-1750.44€
<b>Trésorerie</b>		<b>Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>861.93€</b>
<b>Banques, établissements financiers et assimilés</b>	8773.03€	Résultat de l'exercice (excédent)	861.93€
Compte courant	4444.04€		
LIVRET	4328.99€	<b>TOTAL</b>	<b>9202.55€</b>
<b>Caisse</b>	429.52€		
Caisse	429.52€		
<b>TOTAL</b>	<b>9202.55€</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9202.55€</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9202.55€</b>

## 2°) SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2013 : *Compte de résultat*

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>		
<b>ACHATS</b>	<b>3 777,69 €</b>	<b>VENTE &amp; ACTIVITÉS</b>	<b>3 860,00 €</b>	
- Fournitures non stockables	131,38 €	(frais déplac.)	- Vente de produits finis	20,00 €
- Fourn. d'ent. et petit équipement	750,94 €	(+ espalier, local)	- Vente de marchandises	336,00 €
- Fournitures administratives	441,75 €		- Produits des activités annexes	3 504,00 €
- Autres fournitures	1 725,40 €	(+ maquillage)		
- Achats de marchandises	728,22 €			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>667,26 €</b>	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>750,00 €</b>	
- Primes d'assurances	172,84 €	- Subventions reçues	750,00 €	
- Documentation	479,42 €			
- Frais de colloques, séminaires, confér.	15,00 €			
<b>AUTRES SERV EXTERIEURS</b>	<b>1 478,43 €</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 404,81 €</b>	
- Pub, publications, relations publiques	177,21 €	- Dons	347,50 €	
- Foires et expositions	11,87 €	- Cotisations	1 200,00 € (+ 2 membres)	
- Déplacements, missions & réceptions	361,14 €	- Autre produits générosité	687,31 €	
- Frais postaux et de télécommunicat°	693,01 € (+ chang. ad.)			
- Services bancaires et assimilés	35,20 €			
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>24,56 €</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>169,30 €</b>	
- Autres charges sociales	24,56 €	- Produits financiers	169,30 €	
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>164,00 €</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>515,00 €</b>	
- Charges diverses de gestion courante	164,00 €	- Manifestations diverses	515,00 €	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 832,31 €</b>	<b>RÉPARTITION PAR NATURE DE RESSOURCES</b>	<b>159,69 €</b>	
- Charges exceptionnelles	970,16 €	- Dons en nature	159,69 €	
- Dons, libéralités	862,15 €			
<b>RÉPARTITION PAR NATURE DE CHARGES</b>	<b>159,69 €</b>			
- Mise à disposition gratuite de biens	159,69 €			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>8 103,94 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>7 858,80 €</b>	
		<b>RÉSULTAT</b>	<b>-245,14 €</b>	

### Bilan

<b>Bilan</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>Créances</b>		<b>Capitaux</b>	
<b>Debiteurs divers et créditeurs divers</b>	<b>0.00€</b>	<b>Eléments en instance d'affectation</b>	<b>8340.62€</b>
Produits à recevoir	0.00€	Report à nouveau (solde créditeur)	10091.06€
<b>TOTAL</b>	<b>0.00€</b>	Report à nouveau (solde débiteur)	-1750.44€
<b>Trésorerie</b>		<b>Résultat net de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-245.14€</b>
<b>Banques, établissements financiers et assimilés</b>	<b>7612.49€</b>	Résultat de l'exercice (déficit)	-245.14€
Compte courant	3214.96€	<b>TOTAL</b>	<b>8095.48€</b>
LIVRET	4397.53€		
<b>Caisse</b>	<b>482.99€</b>		
Caisse	482.99€		
<b>TOTAL</b>	<b>8095.48€</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8095.48€</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8095.48€</b>

## **RAPPORT FINANCIER**

A période comparable, on peut constater que le budget prévisionnel arrêté, en ce qui concerne les charges à 6.400 € a été relativement bien respecté, puisque le montant total est de 6.568,64 €

Pour les produits, environ 1.000 € de plus ont été enregistrés mais la moitié correspond à des dons effectués pour Marine et c'est le loto qui a bien marché qui représente l'autre moitié. Cela a permis de compenser les dons et les ventes de la boutique en baisse.

Le résultat, arrêté à cette date, est donc de 861,93 €.

Concernant le trimestre à rajouter, les frais sont représentés par les dépenses inhérentes au nouveau local : changement d'adresse à La Poste, double de clefs, et aménagement intérieur, mais aussi à notre nouvelle activité maquillage pour enfants avec l'investissement de départ, cours de maquillage, matériel et fournitures ...

Notre exercice se clôture par un résultat négatif de 245,14 €, s'expliquant donc par ce trimestre supplémentaire où peu de recettes ont eu lieu.

## **IV – PROJETS 2014**

Voilà ce qui est prévu pour 2014

### **- Méthode PADOVAN**

Depuis le 20 Janvier 2014, une ergothérapeute pratiquant la méthode PADOVAN, Sarah BONVILLAIN, vient proposer des séances de rééducation dans notre local.

**Rééducation PADOVAN**

L'Association  
**MOTS POUR MAUX D'ENFANTS**  
à  
Isabelle PAULIN, Orthopédagogue praticienne  
vous propose une

**Conférence sur la  
Méthode PADOVAN**

*Méthode globale de réorganisation  
neuro-fonctionnelle basée sur  
l'histoire motrice et sensorielle  
du début de développement de l'individu*

**Samedi 9 Avril 2011 à 14h00**  
Salle des Fêtes de Villechaud  
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire (58)

Renseignements & réservation au 06 83 05 73 39 avant le 22/11  
(Plus d'infos sur <http://mots-pour-maux-d-enfants.apepm.fr>)

L'association prend en charge ses frais de déplacements permettant ainsi aux familles de n'avoir que le coût de la séance à régler : pas de temps perdu sur la route, pas de frais supplémentaire...

Il reste quelques places donc n'hésitez pas à prendre contact rapidement si cela vous intéresse...

D'autre part, ayant déposé un dossier auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté qui attribue des prix, il se trouve que nous avons gagné 1 des 3 premiers prix pour la Nièvre soit 1.000 €, montant qui nous a été remis le 20 Février dernier à l'Agence Régionale de la BP de Nevers.



## **- AIDE AU DIAGNOSTIC**

Suite au constat fait au cours de l'année dernière concernant l'impuissance des familles à aider leur enfant dont les difficultés posent problème, le plus souvent, dans leur scolarité, sans qu'elles aient encore été définies.

En effet, les différents dispositifs mis en place par l'Etat ou autres organismes bien qu'adéquats sur le papier trouvent leurs limites sur le terrain. Les causes en sont diverses : étendue géographique et rurale de notre secteur géographique, manque de personnels, de moyens, de temps...

Mais, cette perte de temps entre la découverte des premières difficultés, le diagnostic et les prises en charge signifie que l'enfant est laissé en souffrance et ce n'est pas, pour des parents, tolérable !

Quand on sait que le CAMPS ou le CMPP de la Nièvre ont besoin de 2 ans pour faire les bilans - et je ne dis pas « prise en charge » - et que cela ne va pas aller en s'arrangeant, les libéraux vont être de plus en plus sollicités et encore, pour les familles qui financièrement le peuvent !!!

Nous travaillons actuellement sur des solutions locales pour aider à ce que ce délai soit ramené à quelque chose de raisonnable.

D'ailleurs, j'en profite pour remercier Mesdames BARDIN Maryse, psychologue et neuro-psychologue, et MAHEUX Sandra, psychologue, avec lesquelles nous planchons sur le sujet...

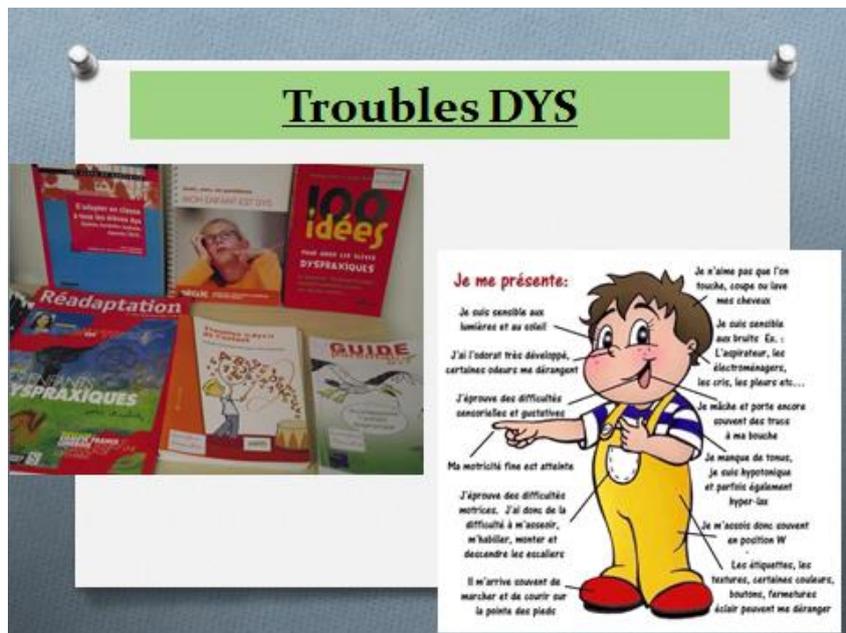
Toute aide de parents dans le cadre de cette démarche serait la bienvenue !

## **- TROUBLES DYS**

Au sein de l'association, nous avons désormais notre « référente » troubles DYS, Sandra qui, en tant que maman, est directement concernée par les difficultés des enfants atteints.

Elle rassemble documentation et informations en rapport, et nous constitue une base de données...

Quand nous aurons pu rencontrer un certain nombre de familles, tout ce travail sera mis en lien avec le constat précédemment abordé afin d'apporter des réponses...



## **- FOIRE EXPO**

La 7<sup>ème</sup> Foire-Expo de Cosne doit se dérouler du Jeudi 8 au Dimanche 11 Mai 2014.

Au vu des pertes subies l'année dernière, et ne pouvant personnellement, pas être présente, il y a de fortes probabilités que nous n'y soyons pas cette année.

Pour compenser, nous allons proposer une journée portes-ouvertes proposant parallèlement des interventions dans la salle Edmée Lavarenne : mini-conférences, présentation de professionnels...

Elle aura lieu le Samedi 24 Mai 2014, de 10h à 18h.

## **- FETE DES ASSOCIATIONS (7 Septembre 2014)**

Sous l'impulsion de Mme BROSSE du Secours Catholique se prépare actuellement la Fête des Associations visant à réunir, comme se fût le cas autrefois et comme son nom l'indique, les associations cosnoises en un même lieu afin de se faire connaître du grand public.

Cela se passera le Dimanche 7 Septembre après-midi sur le parking de la Chaussade.

## - LOTO (14 Septembre 2014)

Comme chaque année, je rappelle qu'il s'agit là de notre principale rentrée d'argent et demande donc aux familles de bien vouloir s'impliquer un minimum : de la confection de gâteaux à l'apport de quelques lots.... nous sommes preneurs de tout !!!

## - DIVERS

### ↪ Affiche

Voici la nouvelle affiche de l'association, toute chaude sortie des presses !

**Pour les familles  
d'enfants pas comme les autres...  
mais qui, comme les autres, sont des enfants !**

Diagnostic non posé, Maladies rares, Polyhandicap, Troubles Dys, I.M.C., Epilepsie, Autisme, Handicap moteur, T.E.D., Déficiences sensorielles, Retard mental, Myopathie, Retard psychomoteur, Trisomie 21, T.D.A.H., Mucoviscidose

Conférences  
Formations  
Représentation  
Informations  
Documentation  
Propositions

Rencontres  
Échanges  
Soutien  
Communication  
et partage  
de ses expériences

Association reconnue d'intérêt général  
**MOTS POUR MAUX D'ENFANTS**  
16 rue Pasteur 58200 COSNE SUR LOIRE - 06 03 05 73 39  
mots-pour-maux-d-enfants@hotmail.fr  
facebook.com/Assoc.MPME  
www.mots-pour-maux-d-enfants.asso.st

Association 1901

### ↪ Étude

Etant quasi-terminée, et maintenant que les affiches sont prêtes, nous prévoyons de la distribuer sous peu à tous les cabinets médicaux, thérapeutes...

## **Valisette pédagogique**

Comme indiqué précédemment, l'Association L'ABRI nous a déjà offert la base de cette valisette destinée à permettre des actions de sensibilisation au sein des écoles, des centres de loisirs et à tout organisme demandeur.

Nous sommes en train de plancher dessus...

## **Présentation**

Le 8 Avril prochain nous sommes invités par l'Equipe d'Animation Pastorale, dans le cadre de la Semaine de la Fraternité, à faire une présentation de l'Association à la Salle des Fêtes de Pougny dans le cadre de la semaine de la fraternité.

## **Village de la sensibilisation (16-17 Mai 2014)**

Pour la 2<sup>ème</sup> fois se déroulera au Parc Salengro à Nevers le VILLAGE DE LA SENSIBILISATION le vendredi 16 et samedi 17 Mai à l'initiative de l'A.P.F.

Il s'agit de petits ateliers de mise en situation à l'intention des petits et des grands afin de sensibiliser aux difficultés rencontrées par les différents types de handicap.

Le Vendredi est principalement à l'intention des scolaires.

Nous ne pourrons y être mais nous vous invitons à en parler autour de vous...

## **Point Internet**

Nous avons envisagé de proposer un « point internet » les jours de permanence afin que les familles sans accès au web puissent venir trouver les informations qui leur manquaient...

Aucune ligne n'étant installée dans le local, nous avons pris contact avec les services ORANGE, ex-France Telecom, pour en faire installer une.

Un devis, rien que pour amener la ligne c.-à-d. sans l'installation intérieure, nous a été fait pour 800 €.

Vous comprendrez bien que nous avons abandonné ce projet qui nous semblait toutefois important...

## **Permanence**

Pour rappel, elle se déroule toujours le dernier samedi du mois de 10h à 12h au local de l'association et la documentation est à disposition.

## **V – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Sandra FICHOT ayant émis le souhait de s'impliquer dans la vie de l'Association, elle a été cooptée par un Conseil d'Administration datant du 6 Septembre 2013 en tant qu'administratrice, ce qui a été validé par l'assemblée.

Le 1/3 sortant était composé de Mme Sandra MAHEUX et de Mme Carole LAFORGE. Aucune objection n'ayant été émise sur leur représentation au sein du Conseil d'Administration, elles sont reconduites dans leur fonction.

## **VI – QUESTIONS DIVERSES**

Rien de particulier

## **CONCLUSION**

Au cours de cette 6<sup>ème</sup> année passée, beaucoup de nouveautés :

- de nouvelles volontaires qui se sont manifestées et je les en remercie,
- de nouvelles relations qui ont été nouées avec des professionnels, thérapeutes et organismes du secteur permettant d'avoir une connaissance plus étendue des possibilités locales,
- une nouvelle proposition de rééducation à l'attention des familles qui a pu être mise en place,
- un nouveau lieu qui par son accessibilité et sa fonctionnalité nous ouvre de nouvelles possibilités...

D'ailleurs, depuis ce début d'année, différents projets mis en suspens ont été ressortis des cartons et nous travaillons déjà dessus pour les mettre en œuvre le plus rapidement possible.

Bien sûr, nous encourageons les familles à nous signaler toute difficulté ou même idée car cela pourrait donner lieu à des propositions intéressantes...

Je profite également de l'occasion pour préciser aux familles qu'un certain nombre d'informations nous arrivent mais que nous ne pouvons pas matériellement avertir individuellement chaque membre, à vous de suivre le blog ou la page facebook sur lesquels nous centralisons les informations ou vous signalons des actions de l'association. Si vous n'avez pas internet, venez nous voir à l'occasion d'une permanence, en plus, on vous offrira même le café !

Je vais terminer cette A.G. par les remerciements...

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45)
- pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques ;
- pour leur partenariat : le Cabinet G. DE VADDER, l'ASSAD et les 4 SAISONS, le Comité des Fêtes de Cosne-Cours-sur-Loire
- pour leur aide financière : le Comité des Fêtes de Cours et celui de Villechaud
- les commerçants et restaurateurs de Cosne, Loiret et Cher limitrophe, qui ont été généreux à l'occasion de notre loto
- Michel, Denis, Martine, Bernadette du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide et pour leur prêt de matériel
- et bien sûr tous les bénévoles sans qui pas grand chose ne serait possible !!!

En espérant n'avoir oublié personne...